

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.  
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

On écrit de Berlin, le 18 mai, à l'Agence Havas :

La seconde lettre du Ministère à la Chambre des Députés, est la preuve la plus éclatante de l'embarras, dans lequel se trouvent les ministres. Les dernières résolutions de la Chambre ne sont pas de nature à diminuer les difficultés. On espère, au contraire, qu'elles rendront la crise décisive. Une majorité énorme a résolu d'écarter de l'ordre du jour la discussion de la question militaire et de s'occuper dans la séance prochaine de l'adresse au roi. L'attitude des ministres a parfaitement réussi à rétablir l'accord entre les deux grandes fractions libérales. Si les ministres ne veulent pas souffrir que la Chambre discute et vote une seconde adresse au roi, ils devront dissoudre la Chambre. L'Adresse de la Chambre des Députés ne manquera pas d'émouvoir le pays, et je sais que le parti libéral dans toutes les provinces s'associera par des adresses directes à la manifestation de la Chambre des Députés. Vous voyez que le conflit constitutionnel prend des dimensions énormes et que l'omnipotence du parti féodal est sérieusement menacée.

Les nouvelles arrivées de la Russie et qui annoncent un mouvement insurrectionnel dans la Podolie, la Volhinie et l'Ukraine ont produit ici une immense sensation. On recommence à parler de nouveau de l'occupation du royaume de Pologne par des troupes prussiennes. Mais nous ne pouvons croire que M. de Bismark veuille se jeter de gaieté de cœur dans une

guerre générale qui serait la conséquence immédiate de l'intervention.

Le journal officiel du gouvernement badois se prononce carrément contre les propositions que la Prusse et l'Autriche prétendent faire à la Diète Germanique au sujet du Holstein. Il soutient que l'exécution fédérale sur la base des conventions de 1851 et 1852 ne peut conduire à une solution satisfaisante du conflit Allemand-Danois, et demande avant tout l'annulation du protocole de Londres, afin de remplacer la question sur le terrain où elle était posée avant les conventions de 1851. On peut s'attendre à des débats fort animés dans le sein de la diète de Francfort.

Le Journal des Débats fait observer qu'à tort ou à raison, on commence de nouveau à ne plus considérer comme improbable l'entrée des troupes prussiennes dans le royaume de Pologne.

« Un fait de cette nature, ajoute M. Weiss, pourrait sans doute entraîner pour la paix européenne les plus graves conséquences. Mais ce qui excite la crainte des gens sages, c'est que par une série d'imprudences M. de Bismark s'est mis dans une situation à tout oser pour en sortir. La guerre a toujours été pour les politiques inconsidérés et pour les politiques profonds un refuge contre les embarras intérieurs. »

Le Moniteur contient dans son bulletin du 21 mai, une nouvelle importante.

« Quelques nouvelles dispositions militaires viennent d'être prises de concert, par le gouvernement du Pape et l'armée française, dans

les Etats romains. Elles se sont ajoutées aux dispositions antérieures qui ont eu constamment pour but et pour effet de maintenir la neutralité du territoire d'occupation. »

On remarquera la seconde phrase. Elle aura, nous l'espérons, pour objet d'empêcher tous ces commentaires malveillants qui n'ont point manqué de se produire chaque fois que la moindre modification a été apportée dans l'état de nos troupes d'occupation à Rome.

La feuille officielle ajoute : « Le voyage du pape se continue dans les conditions les plus favorables. Après avoir visité Velletri, Sa Sainteté a célébré la fête de l'Ascension à Frosinone; elle a dû partir le 18 pour Ceprano. Les populations lui ont partout préparé de véritables ovations. »

Un télégramme de Rome annonce le retour du saint-père au Vatican, au milieu d'un enthousiasme admirable.

Les dépêches n'offrent, ce matin, qu'un intérêt secondaire. De Pologne, rien ne nous est arrivé, et la lutte se continue, mêlée de revers et de succès. Les correspondances donnent de longs détails sur les faits dont les résultats sont connus. Nous constaterons cependant une adresse des étudiants de Copenhague aux Polonais.

A Berlin, il s'est produit un fait sur lequel on ne comptait pas. Les deux ministres de la guerre et de la marine ont assisté à la séance de la commission du budget. On s'est aussitôt demandé si c'était là une tentative du cabinet en vue de son retour à une attitude différente de celle qu'il vient d'adopter.

Peut-être apprendrons-nous demain que les

relations, un instant interrompues entre le parlement et le cabinet, ont été reprises, et ainsi se terminait cette affaire énorme, s'il en fallait croire les novellistes allemands. Combien de fois l'avons-nous dit, et combien de fois se laissera-t-on effrayer par les cris de la montagne en travail. (La France.)

On écrit de Copenhague, le 19 mai, à l'Agence Havas :

« La députation grecque continue de séjourner, ici, à l'Hôtel du Phénix; d'une part, elle est sans instructions officielles d'Athènes, et, de l'autre, elle n'a pu, malgré ses démarches répétées, acquiescer jusqu'ici du prince Chrétien de Danemark quelque déclaration précise en ce qui touche son consentement paternel à l'acceptation, par son second fils, de la couronne de Grèce. Le prince Chrétien aurait résolu de ne prendre aucun engagement avec la députation sans qu'il ait été instruit officiellement des résolutions et conditions auxquelles s'arrêtera prochainement la Conférence des trois grandes puissances protectrices de la Grèce.

On écrit de Trieste, 21 mai :

Les lettres d'Athènes en date du 16 annoncent la formation du nouveau cabinet. Il est ainsi composé : MM. Roufos, président du Conseil; Londides, intérieur; Delyamie, affaires étrangères; Bozzaris, guerre; Canaris fils, marine; Kallifronas, cultes.

L'Assemblée Nationale a voté des remerciements aux puissances protectrices pour les services qu'elles ont rendus à la Grèce.

**PROBLEME.**

**LE DERNIER AMOUR.**

(Suite.)

La raison de cette animosité, vous allez la comprendre, monsieur. Cet armateur a un fils, et ce fils a voulu m'épouser, moi, pauvre fille sans fortune. Irrité d'un tel projet, le père a contraint ce jeune homme à s'embarquer; puis, comme il n'aimait pas à nous rencontrer, ma mère et moi, et qu'on ne se gêne guère avec la pauvreté, il nous proposa de l'argent pour nous décider à quitter le pays. Ma mère ne daigna pas lui répondre. Obéissant néanmoins à un sentiment de conscience et de dignité, elle résolut de s'éloigner de Saint-Nazaire.

Justement une parente, une sœur de mon père, nous conseillait de nous rendre à Paris. Elle nous promettait de nous y occuper. Nous vendîmes alors le peu que nous possédions et nous partîmes pour Guérande, où nous devions monter en diligence. Quoique bien faible et bien souffrante, ma mère voulut faire le chemin à pied. Mais elle comptait sur des forces qu'elle n'avait plus.

A peine étions-nous au milieu des marais salants qu'elle s'affaissa sur elle-même et s'évanouit... Vous savez le reste, monsieur, ajouta dououreusement la jeune fille, car vous êtes venu en aide à l'orpheline et vous avez donné une tombe à la pauvre mère !...

A ces mots sa voix s'éteignit dans une nouvelle effusion de larmes.

Quand elle fut un peu calmée, Pascal lui demanda si elle projetait toujours d'aller à Paris. Elle répondit que c'était son intention, qu'elle croyait ainsi obéir à la dernière volonté de sa mère. Il ne lui restait d'ailleurs qu'une parente, et c'était cette tante à laquelle elle voulait demander asile et protection.

Le soir même, après avoir été s'agenouiller et prier dans le cimetière de Guérande, Micheline monta en diligence. Son cœur se serrait violemment à la pensée qu'elle abandonnait son pays natal, les horizons aimés de son enfance, le sol où reposaient ses plus chers souvenirs. Elle faisait de visibles efforts pour ne pas éclater en sanglots.

Pascal Kersaint cherchait à l'encourager mais lui-même semblait manquer de fermeté. Sur le point de se séparer de cette douce et belle enfant, il résistait avec peine à l'attendrissement qui le gagnait.

— Je vous laisse un souvenir, dit-il en raidissant sa voix. Et si jamais vous avez besoin d'un conseil, d'un

appui, d'un dévouement, ayez confiance et venez vers moi.

Disant cela, il détachait d'un agenda une feuille sur laquelle il venait d'écrire quelques mots au crayon et la donnait à Micheline.

— Merci ! monsieur, répondit-elle; je ne vous oublierai jamais.

Quelques minutes plus tard, notre touriste, immobile et pensif, regardait encore à travers l'espace où la diligence avait disparu.

III.

La rue du Val-de-Grâce est une des rues les plus paisibles de Paris. Elle aboutit d'une part à l'hôpital militaire de ce nom, de l'autre au Luxembourg. Elle est cotoyée par quelques murs au-dessus desquels s'élevaient des dômes de verdure. Mille parfums se mêlent à l'air qu'on y respire; ils révèlent le voisinage de parterres fleuris, entrevus d'ailleurs au travers des portes grillées de ces villas parisiennes.

Pascal avait établi ses pénates dans cette retraite et sous ces ombrages. La maison qu'il habitait à sa principale façade sur un grand jardin. Elle regardait une autre maison qui lui sert de pendant à l'extrémité d'une belle pelouse bordée de lilas, de seringat et d'arbrisseaux verts.

Meublé avec élégance, décoré de tableaux et d'objets d'art, l'appartement de Kersaint était situé au second étage; il se trouvait, pour ainsi dire, de plain-pied avec le feuillage des acacias, des cytises et des tulipiers de Virginie où nichaient bon nombre de chardonnerets, de fauvettes et de bouvreuils. C'était là une charmante habitation pour celui qui se contentait d'une communauté de soleil, de fleurs, d'arbres et d'oiseaux.

Vers la fin de l'automne, un soir, Pascal était assis dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte de son appartement. Il rêvait. A quoi rêvait-il?... A quarante ans l'homme a déjà un passé chargé de souvenirs. Ses rêveries sont le plus souvent une reminiscence de la jeunesse évanouie. Et, en effet, notre solitaire remontait en songe le cours des années: il récapitulait sa vie.

C'était, en résumé, une vie semblable à tant d'autres, un mélange de quelques joies et de beaucoup d'ennuis, de rapides heures de soleil et de longs jours de brume. Jeune, il s'était senti d'énergiques aspirations vers les arts, mais l'essor en avait été comprimé. Peut-être fut-il devenu un grand peintre; l'inflexibilité paternelle avait fait de lui un commerçant.

Lorsqu'il put abandonner le négoce, ses premiers instincts vivaient encore, mais il n'avait plus cette vigueur morale qui affronte les obstacles et surmonte les dégoûts. Il se résigna à n'être un artiste que par le cœur.



QUESTION IMPORTANTE DU MOMENT.

L'époque est venue, pour cette année, de commencer l'opération du suffrage; espérons que le présent quartier de lune nous permettra de marcher librement, en nous procurant un temps calme, sans pluie, ni trop de vent. Depuis que les démonstrations de M. de La Vergne et les miennes ont confirmé la marche que j'ai indiquée cet hiver, dans ma notice, trop de personnes, par une précipitation impardonnable, ont opéré sans tenir compte de l'état de l'atmosphère et du degré de végétation de la vigne. La masse n'a pas envisagé l'action du terrain, sa situation, l'espèce des vignes, et a souffert indifféremment, au même moment, rouge, blanc, en terrain chaud ou froid, à expositions contraires.

Je résume, une fois pour toutes, mes recommandations: Que ceux qui ont une grande étendue commencent dès que les lames se sont assez développées pour laisser librement apercevoir les montres, c'est-à-dire l'attache de chaque grain futur, et procèdent jusqu'au moment d'épanouissement pour floraison; halte à ce point; — et reprendre après défloraison.

Que ceux qui opèrent sur une petite échelle, calculent le nombre de journées qu'ils ont à employer; d'après le débit de l'appareil qu'ils possèdent, qu'ils attendent que les ceps moniteurs aient attesté l'oidium dans certaines proportions; sinon, qu'ils se contentent de souffler les moniteurs et de surveiller l'apparition générale pour y remédier dans le moment le plus rapproché de la floraison. C'est assez dire à ces derniers qu'ils ont une marge bien large et que la précipitation est mal entendue.

Les pluies torrentielles qui sont survenues ont déjà causé bien des mécomptes: à cet égard je rappelle aux intéressés qu'ils ont, sans balancer, à renouveler leur suffrage en même temps que nous, sauf à répandre moins de soufre sur tels ou tels ceps, d'après la quantité que la pluie aura pu faire disparaître. — Ne pas oublier, dans tous les cas, qu'il ne faut laisser écouler que 20 jours entre deux suffrages bien conditionnés.

Comme depuis le début j'ai visé au point d'intérêt général, je veux que dans tous mes actes l'on voie que je suis positif. Les appareils à suffrages sont variés, plus ou moins défectueux, ont par conséquent besoin de modifications sensibles; et, tout en atteignant le plus de perfection, je dis que les inventeurs doivent viser à les faire établir dans les conditions de bon marché. Je n'avais pas proposé le soufflet à la masse des petits propriétaires, parce que son prix élevé, son peu de célérité dans l'opération, et certains autres petits désagréments (mais trop fréquents), m'avaient

— Les misères, dangers et déceptions que, jusqu'ici, les malades ont éprouvés dans les drogues nauséabondes, se trouvent à présent remplacés par la certitude d'une radicale et prompt guérison moyennant la délicate farine de santé Revalescière Du Barry de Londres, qui rend la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac; insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement; rhumatisme, goutte, fièvre, catharres, hystérie, névralgie, vice du sang, la fleur blanche, les pâles couleurs, hydropisie manque de fraîcheur, et d'énergie nerveuse.

Extraits de 60,000 guérisons. — N° 52,081: M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 50,416: M. le comte Steuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 49,842: Mme Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 36,418: le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — N° 31,328: M. W. Patching, d'hémorroïdes. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 16 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-méd. Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,422: M. Baldwin, du délabrement le plus complet, paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — N° 55,860: Mlle Gallard, rue du Grand Saint-Michel, 17, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclarée incurable, et qu'elle n'eût que quelques mois à vivre. — Elle a opéré 60,000 guérisons où tout autre remède avait échoué. MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 23; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (506)

remise de son indisposition. Jeudi, dans l'après-midi, elle a visité les travaux du palais de l'Élysée.

— L'état de santé de M. Baroche qui inspirait, depuis quelques jours, des inquiétudes à ses amis, s'est légèrement amélioré.

L'honorable président du Conseil d'État était atteint d'un érysipèle à la tête.

— M<sup>me</sup> de Lamartine est morte à Paris, jeudi, à 6 heures du matin, à l'âge de 69 ans. Selon le désir qu'elle a exprimé, elle sera transportée directement à Saint-Poin, où elle reposera entre sa fille et la mère de M. de Lamartine. Il ne sera pas célébré de service religieux à Paris.

L'état de M. de Lamartine, quoique très-douloureux, n'offre cependant aucune gravité.

— La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 4 0/0.

— M. le vice-amiral Bonard, gouverneur de Cochinchine, qui s'est rendu à Hué avec la mission française, est attendu en France du 18 au 20 juin prochain.

— M. le capitaine de vaisseau Dupré, chargé de porter au roi Radama II les ratifications du traité conclu avec la France, est parti de Marseille pour Alexandrie sur le paquebot le Pèruse.

— Le Théâtre français a donné jeudi soir, la 95<sup>e</sup> représentation du *Fils de Giboyer*.

— Le bruit circule à Madrid, dit le *Constitutionnel* qu'un Anglais suit l'acrobate Blondin partout, avec l'idée fixe d'épouser sa belle veuve dans le cas où il se tuerait. « Jusqu'ici, l'on n'a pas encore vu cet Anglais à Madrid. Nous comprendrions, d'après le caractère britannique que l'Anglais s'attachât à Blondin comme son ombre dans l'espoir d'avoir une émotion le jour de sa mort, mais le mobile prêté à l'Anglais dans cette circonstance, nous paraît dépasser toutes les bornes de la bizarrerie. »

— On écrit de Marbourg (Hesse électorale) au *Journal* (allemand) de francfort:

« La nombreuse troupe équestre de M. Godfroy donne actuellement des représentations dans notre ville. Samedi dernier eut lieu la représentation au bénéfice de la femme du directeur, une des écuyères les plus renommées d'Allemagne; un nombreux public admirait les exercices de cette jeune et belle femme. Plusieurs fois elle avait franchi de larges tapis élevés au-dessus de son cheval, lorsqu'elle échoua dans un de ces sauts hardis et ne put conserver son équilibre en retombant sur le cheval. « Oh mon Dieu! j'ai la jambe cassée, » s'écria-t-elle en touchant terre, et, en effet, lorsqu'on releva la malheureuse artiste, à laquelle la douleur arrachait des gémissements, on reconnut une fracture très-grave d'un des os de la jambe gauche. La guérison sera lente et difficile. »

Les lettres de Constantinople du 16, disent que les Tcherkesses préparent un mémoire destiné aux ambassades des puissances étrangères, à Constantinople, pour se plaindre de la prise de leurs navires par les croiseurs russes dans les eaux turques.

Une dépêche de Turin, annonce que le 21 mai, il a été donné lecture, au Sénat et à la Chambre des Députés, du décret royal qui déclare la session close.

Le même décret fixe l'ouverture de la nouvelle session au 25 du mois courant. — Havas.

MEXIQUE.

La frégate à vapeur la *Bellone*, qui porte le pavillon de M. le contre-amiral Bosse, nommé commandant des forces navales françaises au Mexique, a mouillé, le 21 avril, sur rade à la Vera-Cruz, venant de Cherbourg.

M. le vice-amiral Jurien de La Gravière a remis immédiatement le service à M. le contre-amiral Bosse, son successeur, et il est parti, le 22 avril au matin, pour Brest, sur la frégate-transport la *Dryade*. Il apporte en France des nouvelles de Puebla du 17 du même mois. On assure qu'à cette date les Français venaient de s'emparer du réduit situé à l'angle de la place d'Armes, et que le siège continuait dans d'excellentes conditions. (La France.)

Le communiqué suivant, publié par le *Journal d'Indre-et-Loire*, fait cesser les bruits relatifs à la candidature de M. Gouin, à qui ses sympathies en faveur de M. de Flavigny n'ont pas enlevé, comme on l'avait prétendu, le patronage de l'administration.

« A la suite d'un entretien entre M. le préfet et M. Gouin, entretien dans lequel un malentendu s'était produit, M. Gouin, pour bien préciser son attitude, a formulé, dans une lettre adressée, le 10 mai, à M. le préfet, la déclaration suivante:

« Je ne compte pas faire de démarches pour M. de Flavigny, mais je suis trop loyal pour ne pas vous dire qu'à tous les électeurs qui viendront chez moi me consulter, je leur répondrai: Si j'étais de l'arrondissement de M. de Flavigny, je voterais pour lui, attendu qu'il a personnellement mon estime et mon amitié. »

« Cette déclaration a été acceptée par le gouvernement, et la candidature de M. Gouin maintenue comme officielle.

« Il ne peut entrer dans la pensée du gouvernement de l'Empereur d'empêcher un candidat de voter selon sa conscience. » (Communiqué.)

Nouvelles Diverses.

Sa Majesté l'Impératrice est complètement

L'amour ne lui avait pas mieux réussi. Il avait voulu épouser une jeune fille qu'il adorait, mais d'invincibles répugnances de famille s'y étaient opposées. Dès lors il n'avait plus ressenti que ces passions éphémères, fugitives, qui disparaissent au plus léger souffle de l'inconstance. Et c'est ainsi qu'il était parvenu à l'âge où le plaisir s'évanouit, où l'âme se lasse de tout ce qui est décevant, où le repos sourit, où l'on renonce à l'amour qui déjà renonce à nous.

— C'en est fait pour moi des sentiments partagés! murmura-t-il. Mon poème est fini. Fermons le livre et résignons-nous. La résignation est la sagesse de ceux qui n'espèrent plus.

A peine avait-il articulé ces mots qu'une apparition glissa lentement à travers sa mémoire. Il lui sembla que la jeune fille des marais salants se dessinait dans l'ombre étoilée où se perdait son regard.

Depuis un mois environ qu'il était de retour de son voyage en Bretagne, il avait quelquefois songé à elle, mais jamais elle ne lui était apparue sous une forme aussi réelle, aussi saisissante. Il se complut à retenir cette douce évocation. Il la contemplait encore, lorsqu'un timide coup de sonnette se fit entendre à l'entrée de son appartement. Chose bizarre! ce léger bruit le secoua avec violence. Il alla ouvrir et poussa un cri: il venait de reconnaître Micheline Chabry.

Comment nier le pressentiment? Comment ne pas reconnaître qu'un irrésistible magnétisme agit sur l'âme humaine à certaines heures de la vie et fait ainsi coïncider nos pensées avec les événements les plus imprévus? Qui n'a pas subi cette influence occulte? Qui n'a pas tressailli sous le coup de cette fatalité.

Micheline était pâle et défaillante. Pascal la soutint pour la faire entrer.

— Ne craignez rien, lui dit-il: l'ombre de votre mère vous accompagne, et toutes deux vous êtes les bienvenues.

Ces paroles encouragèrent l'orpheline. Appuyée sur le bras de Pascal, elle pénétra dans une pièce encore obscure, mais où se répandit bientôt la vive clarté d'une lampe.

Cette pièce était un petit salon dont l'ornement révélait l'instinct d'un artiste. Aux lambris pendaient de charmants tableaux dus au pinceau d'artistes éminents. Sur les meubles en ébène, d'une forme à la fois élégante et simple, étaient disposés des marbres et des bronzes d'une fine exécution.

Aux rayons d'une bibliothèque on remarquait une collection intelligente de nos meilleurs écrivains, philosophes, poètes et romanciers. Pascal fit asseoir Micheline dans un fauteuil; puis, remarquant qu'elle était encore toute confuse, toute tremblante, il s'éloigna

d'elle et lui dit d'un ton grave et doux:

— Il faut, mademoiselle, qu'un nouveau malheur vous ait frappée pour que vous vous soyez déterminée à venir seule à cette heure chez moi. Loin de me réjouir, votre démarche ne fait que m'attrister. Mais je n'en suis que plus empressé à vous répéter ici les paroles que je vous adressais à Guérande: Ayez confiance et comptez sur mon dévouement.

Une si délicate protestation acheva de rassurer la jeune fille. Elle leva sur son hôte ses beaux yeux humides et lui répondit avec une émotion contenue:

— Je m'attendais, monsieur, à l'accueil que je reçois. Aussi, me trouvant à Paris sans asile, sans ressource, ai-je obéi à l'inspiration qui m'est venue de recourir à vous, quoiqu'une telle conduite soit une infraction à la loi des convenances.

— Il y a des nécessités impérieuses, répartit Kersaint d'un ton pénétré. Je suis convaincu, mademoiselle, que vous n'avez pas le choix d'une autre conduite à tenir.

— Soyez mon juge, dit Micheline, les paupières toutes gonflées de larmes.

Elle se recueillit un instant, puis elle ajouta:

— Peut-être n'avez-vous pas oublié, monsieur, qu'en me séparant de vous à Guérande mon projet était de me rendre auprès de ma tante, qui nous avait offert l'hospitalité, à ma mère et à moi.

— Je ne l'ai pas oublié, répondit Pascal.

Micheline poursuivit. Elle raconta que sa tante l'avait reçue avec une grande bonté. Cette tante possédait un établissement de lingerie bien achalandé. Par malheur, elle avait l'âme confiante à l'excès, elle ne savait ni refuser un crédit ni réclamer une dette. Aussi la ruine était-elle venue aisément la surprendre, et des créanciers impitoyables avaient-ils bientôt achevé l'œuvre de destruction commencée par des débiteurs insolubles ou de mauvaise foi.

Le lendemain du jour où tout avait été vendu chez la pauvre femme, on l'avait trouvée morte dans son lit, le seul meuble qui lui restât: un coup de sang l'avait tuée.

A ce lugubre souvenir, la jeune fille se tut. Ses joues ruisselaient de pleurs. Elle parvint cependant à maîtriser cette douloureuse émotion et reprit avec une mélancolie poignante:

— J'ignore quel mal j'ai déjà fait en ce monde, mais il faut que je sois bien coupable à mon insu pour que l'adversité me persécute avec tant de rigueur!... Quand je me vis seule, sans refuge, sans consolation, poursuivie-elle en soupirant, je ne me sentis plus le courage de vivre et je résolus de mourir...

Je cours m'agenouiller au bord de l'eau; là, je prie Dieu de me pardonner, puis je me penchai sur l'abîme



amené à lui préférer le cornet; j'ai donc modifié celui en usage dans tout le Midi et qui était trop incomplet. J'eusse pu, à cette époque, en faire autant du soufflet *Vergnes*.

J'offre au public, quoique bien tard, un nouveau soufflet, d'un maniement plus rapide et moins fatiguant (son poids se centralise dans la main); il se manœuvre indistinctement avec une ou deux mains; je me propose de le remodifier tôt ou tard. Il renferme deux grilles, d'après le système de mon cornet à aspersion, ainsi qu'un tuyau d'émission pour le dégorgement; quand même, dans les cas d'obstruction. Cette fois, j'ai appuyé cet appareil d'un privilège exclusif, car moi non plus je ne peux perdre ce dont je suis inventeur. J'ai fait offrir de mon cornet, que beaucoup trop de fabricants établissent avec négligence, sans respect des proportions que j'y avais calculées; MM. Neveu et Chouanière sont les seuls qui en tiennent compte.

M. Neveu Elie fabrique mon soufflet, qui porte une estampille avec le prix de 2 fr. 75 c. Cette précaution est utile pour que le public n'éprouve pas d'augmentation de prix de la part de tel ou tel revendeur.

Je travaille surtout pour le département de Maine-et-Loire où mon nom est assez répandu par ma famille; il me suffit d'y conquérir l'estime dont je cherche en tout à m'entourer; je me contente de simples insertions dans le journal de ma localité.

18 mai 1865.

A. CADEOT,  
Propriétaire à Dampierre.

Chaque jour, les journaux, grands et petits, sont obligés de parler d'incendies plus ou moins considérables; chaque jour, on peut constater des imprudences, faciles à éviter, qui ont causé ces incendies; mais jusqu'ici nous n'avions pas entendu dire qu'un œuf mis à cuire pût entraîner la perte d'un mobilier et mettre en danger une maison tout entière. Si nous sommes bien informés cependant, le 13 du présent mois de mai, un brave cultivateur d'Antoigné, canton de Montreuil-Bellay, avaient mis un œuf à cuire dans la braise de son foyer. Il était sorti de sa maison; peu de temps après la chaleur fit voler l'œuf en éclats et jeta des bluettes sur du linge déposé sur un meuble placé à 2 mètres du foyer. Le feu y prit, et la maison aurait infailliblement brûlé, si la maîtresse du logis n'était rentrée à temps pour l'éteindre. Les objets mobiliers qui ont été détruits étaient assurés.

Un incendie considérable a éclaté samedi dernier à Orléans, dans les magasins de MM. Bigot, quai Cypierre, n° 14. Voici les renseignements que donne le *Journal du Loiret* sur ce sinistre :

« L'auteur involontaire de cet incendie est un jeune homme de 19 ans, employé dans les

magasins de MM. Bigot. Il paraît que ce jeune homme, chargé de mettre en perce une pièce d'esprit, avait pris une chandelle pour s'éclairer dans son travail. Malheureusement le trou qu'il fit à la pièce pour en tirer le liquide n'ayant pas été bouché à temps; l'esprit jaillit sur la lumière et s'enflamma. Quelques minutes après les magasins étaient en feu.

Le jeune garçon de magasin a été la première victime de son imprudence; il a, dit-on, à la jambe droite et au bras gauche d'assez graves brûlures qu'il s'est faites en cherchant à éteindre l'incendie à son début. On espère néanmoins que ses blessures n'auront pas de suites graves.

Le feu a été combattu avec la plus grande énergie par les sapeurs-pompiers, les soldats de la garnison et les travailleurs de bonne volonté dont il fallait plutôt modérer que stimuler le zèle et le dévouement.

La fumée produite par cet incendie a été un moment si épaisse, elle roulait en tourbillons si lourds et si noirs dans les rues étroites et d'ailleurs passablement sombres qui avoisinent le quai Cypierre, elle exhalait une odeur si âcre et si pénétrante, que l'on pouvait à peine respirer dans la rue du Pont-de-Cé, où l'on ne voyait pas à dix pas devant soi.

Le feu dont on était complètement maître vers deux heures, s'est ravivé à trois fois différentes pendant la nuit, à neuf heures, à onze heures et minuit. Au moment où nous écrivons les décombres fument toujours et peut-être fumeront-ils encore demain. Nous nous souvenons qu'au premier incendie de la motte Sanguin, dix jours après le sinistre, il s'échappait des jets de flammes par les fissures des ruines amoncelées.

La perte subie par MM. Bigot ou par les Compagnies d'assurances est énorme. On parle de 300,000 fr. pour les magasins, les marchandises et les recours du voisinage. Nous serions heureux d'apprendre que le chiffre du dommage est au-dessous de cette première appréciation.

MAIRIE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse.

SANTON (Didier), chasseur de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs.

CAILTEAU (Jean-Charles), zouave, au 1<sup>er</sup> régiment de zouaves.

FINET (Joseph-Ferdinand), hussard, au 6<sup>e</sup> régiment de hussards.

QUAY (François-Michel), grenadier, au 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

PIÈTRE (Jean-Léon), sergent-fourrier, au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

JULIEN (Jean-René), fusilier au 6<sup>e</sup> régiment de ligne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GONET.

## Dernières Nouvelles.

Toutes les nouvelles de Lemberg ou de Cracovie constatent l'extension et la vivacité de l'insurrection. Dans plusieurs localités, jusqu'alors paisibles, le mouvement s'est propagé. Dombrowski aurait défait un corps russe à Kleczwo. D'un autre côté, près de Cherson, les insurgés auraient été dispersés par les Russes.

Varsovie, 21 mai. — Une bande de 1,600 hommes commandée par Lelewel et Czerwinsky, a été attaquée, le 18 mai, près de la forêt de Tyszowice, dans la partie sud-est du gouvernement de Lublin. Les insurgés ont été battus en essayant de fortes pertes; ils sont en retraite sur le Bug. La poursuite continue.

Berlin, 21 mai. — La *Gazette de la Croix* a reçu de la forteresse de Josephstadt, en Bohême, la nouvelle que l'empereur d'Autriche a refusé à Langiewicz la permission de se rendre à l'étranger.

D'après la *Gazette de Silésie*, Frankowski, qui était enfermé dans la citadelle de Varsovie, serait parvenu à s'échapper. — Havas.

Le bruit court que l'armée des Etats-Unis du Nord, commandée par Hooker, en marche sur Richmond, aurait éprouvé un échec grave. Cet avantage des confédérés aurait produit à New-York une très-vive impression.

(La France.)

#### LA NAVIGATION A VAPEUR SUR LES CANAUX.

Les moyens de transport, à Paris surtout, sont loin de répondre aux nécessités de l'industrie. Il est telles matières premières, la houille, les pierres, les pavés, dont les arrivages sont insuffisants et dont les frais de transport augmentent artificiellement le prix. Le chemin de fer du Nord ne peut amener que 600,000 tonnes par an, des bassins houillers à la capitale qui en absorbe deux millions.

La navigation sur les canaux ne pouvait combler qu'imparfaitement cette lacune, alors qu'il fallait à un bateau-péniche cinquante jours pour aller de Mons ou de Charleroi à Paris, et quarante jours pour s'en retourner à vide.

Mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui, grâce à l'invention de l'hélice mobile, qui a révolutionné cette industrie. Au moyen de ce nouveau système, dû aux recherches de MM. Daubigny et Lacroix, on a pu substituer la vapeur au halage par chevaux, augmenter le chargement des bateaux et obtenir une vitesse moyenne de 4 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire la vitesse des trains de marchandises sur les

Mais, loin de paraître se raffermir, ses forces diminuaient visiblement. Ses paupières alourdies avaient peine à se soulever, elles retombaient d'elles-mêmes en palpitant. Ses mains cherchaient à s'appuyer sur sa poitrine comme pour y comprimer une souffrance, mais tremblantes et débiles elles ne parvenaient point à s'y fixer.

— Ah! mon Dieu! murmura Kersaint en se frappant le front.

Et rapide comme l'éclair, il disparut. Lorsqu'il revint, il portait une petite table sur laquelle un couvert était dressé. Il la plaça devant la pauvre enfant, et du ton le plus calme qu'il put prendre :

— Quand on a un grand chagrin, dit-il, on ne songe guère à manger. Je parierais qu'aujourd'hui vous avez négligé ce soin. Il faut bien vite réparer l'omission. Et tandis que vous ferez honneur au modeste repas que voici, nous causerons de votre avenir.

Un reflet de honte colora les joues de Micheline. Elle ne fit néanmoins aucune difficulté de goûter aux mets qui lui étaient si délicatement offerts. Mais elle avait encore trop de sanglots refoulés dans sa poitrine pour qu'il lui fût possible de manger beaucoup.

— Voyons, reprit son hôte en lui versant quelques gouttes de vieux vin, comment allons-nous vous tirer d'embaras?

chemins de fer, qui est quadruple de la vitesse des bateaux ordinaires.

A cette économie de temps vient s'ajouter une économie d'argent considérable: 60 0/0 sur les chemins de fer, 35 0/0 sur le halage par chevaux. Tels sont les avantages précieux dont le système de l'hélice mobile fait bénéficier l'industrie. Aussi devait-on s'attendre à voir prospérer et se développer la *Compagnie générale de Navigation sur les Canaux* qui a entrepris l'organisation de ce service. Il y a quelques mois cette société a émis, par l'entremise de la maison Lauze, Dantrevaux et Cie, 21, rue de la Victoire, le premier million de son capital, dont l'emploi judicieux a été ratifié par l'assemblée générale des actionnaires le 19 janvier dernier. Aujourd'hui elle émet, par l'intermédiaire des mêmes banquiers, un second million, soit deux mille actions de 500 fr., destiné à continuer la construction de ses bateaux et à compléter ce service de transports.

Les Capitaux ne manqueront pas de s'associer à une entreprise fondée sur des bases aussi rationnelles, et dont l'exploitation, répondant à un besoin public, ne laisse prise à aucun doute sur l'importance de ses résultats.

Les avantages financiers offerts aux souscripteurs sont d'ailleurs très-importants, si l'on réfléchit qu'il s'agit d'une affaire dont l'avenir est pour ainsi dire illimité. Chaque souscription de 500 fr., en effet, donne droit à une action de Capital rapportant 6 0/0 d'intérêt et remboursable par voie d'amortissement; et, en outre, à une action de jouissance prenant part dans la moitié des bénéfices nets de l'entreprise, même après le remboursement de l'Action de Capital. Les actions sont de 500 fr. dont 125 fr. seulement payables en souscrivant, et le surplus, par fraction, au fur et à mesure des besoins de la société.

(307) J. PARADIS.

#### ATELIER DE PHOTOGRAPHIE.

M. SEBIRE, DE NANTES.

Rue Saint-Nicolas, 83.

Ancienne maison du Comptoir d'Escompte.

#### BULLETIN FINANCIER.

La Bourse reste livrée depuis quelques jours à une incertitude que l'état des affaires ne justifie pas suffisamment. On semble croire que le marché se repose pour prendre des forces qui se manifesteront à la fin du mois par un élan rapide. La rente est restée calme et s'est alourdie de jour en jour. Quant aux chemins, ils sont presque absolument abandonnés par la spéculation, à l'exception des Lyon et des Midi, sur lesquels les offres continuent.

Les Crédits Mobiliers sont toujours le grand cheval de bataille de la spéculation. On maintient les cours de ces valeurs, en vue des émissions qui se préparent le mois prochain pour le Mobilier Espagnol, le Mobilier Italien et le Mobilier Hollandais.

en fermant les yeux... Mais un batelier m'avait vu, et au moment où je m'attendais à disparaître sous les flots, il me reçut dans sa barque... C'était un vieillard à la fois indulgent et grave :

« Vous êtes trop jeune pour désespérer de la vie, me dit-il. Vous n'avez pas le droit de mourir, car vous n'avez pas encore vécu. »

Puis il s'efforça de ranimer en moi le courage et l'espoir. Après m'avoir fait promettre de ne plus attenter à mes jours, il me remit à terre. Comme je m'éloignais, il me rappela.

C'était pour me rendre un petit portefeuille qu'il venait de trouver dans son bateau. Ce portefeuille m'appartenait en effet. La secousse de ma chute l'avait entr'ouvert. Un papier s'en échappait; je reconnus le papier que vous m'aviez donné le jour de mon départ de Guérande.

Etrange coïncidence! Était-ce une inspiration que m'envoyait le Ciel? Dans l'état d'isolement et d'abandon où je me trouvais, ma mère voulait-elle me rappeler qu'il me restait un ami?

Quoi qu'il en soit, cette pensée s'empara de mon esprit, et je suis venue à vous, monsieur. Ayez pitié de l'enfant comme vous avez eu pitié de la mère!... Aidez-moi! conseillez-moi... sauvez-moi!...

— Micheline, répondit Pascal profondément ému, je

ne puis que vous répéter : L'âme de votre mère et vous, vous êtes les bien venues.

#### IV.

Près de Kersaint Micheline éprouva tout de suite une parfaite sécurité. Elle comprenait instinctivement qu'elle n'avait rien à craindre de lui; qu'il était incapable d'abuser de l'abandon où elle se trouvait et de la confiance qu'elle n'hésitait pas à lui témoigner.

— Ah! j'ai bien fait d'avoir recours à vous! lui dit-elle en souriant à travers ses larmes à demi séchées, et c'est vraiment mon ange gardien, ma mère, qui m'a suggéré cette bonne résolution. Le vieux batelier avait raison : à mon âge, on ne doit jamais désespérer de la vie.

— A votre âge, Micheline, c'est comme au printemps: il y a parfois des orages, mais le soleil ne tarde pas à dissiper les nues, et le ciel se remet à rayonner.

— Vous achevez de me rendre l'espérance, répondit la jeune fille.

Comme elle terminait ces mots, elle devint très-pâle, ses lèvres s'agitèrent nerveusement, sa tête se renversa sur le dossier du fauteuil.

— Qu'avez-vous? lui demanda Pascal avec anxiété.

— Peu de chose, balbutia-t-elle en se raidissant... Un léger étourdissement... c'est déjà passé.



La Banque des Pays-Bas va être admise ces jours-ci à la cote officielle. Cet établissement de Crédit a commencé ses opérations par l'émission de 25,000 obligations de la dette intérieure turque, que les capitalistes recherchent avec empressement. Ces titres, remboursables au pair en 23 ans, se négocient à 52 fr. et ne tarderont pas à atteindre le cours de 60 fr., qui donnerait encore un revenu de 10 0/0. Quant à la supériorité que des ga-

ranties spéciales donneraient à la dette extérieure sur l'intérieure, elle nous paraît illusoire, les véritables garanties des créanciers de la Turquie consistant dans la ponctualité de ce gouvernement à remplir ses engagements. Les capitaux peuvent accorder aux deux fonds la même confiance.

Le monde financier se préoccupe de l'émission prochaine qu'une société anonyme doit faire de vingt mille

obligations de 100 fr. productives d'un intérêt annuel de 5 0/0 et remboursables à 125 fr. en 50 années, dès 1864.

Ces titres auront une double garantie; celle de la société qui fera l'émission, et celle d'une de nos premières C<sup>ies</sup> d'assurances qui assurera le remboursement du capital émis. Ils présentent ainsi un caractère de sécurité tout exceptionnel. MM. Gautier-Lamotte, Boucher

et Cie, 134, rue de Rivoli, se chargent de transmettre les demandes au siège de la Société. — Les mines de Gruvino, émises par la même maison, sont recherchées. — L'émission du 2<sup>e</sup> million de la Compagnie Générale de Navigation à vapeur sur les canaux, obtient un succès remarquable. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# LES PLUS RÉCENTES NOUVEAUTÉS ARTISTIQUES : Ornement des Salons. Récréation des Familles.

ON PEUT SE PROCURER  
POUR Jusqu'au 22 Juin (Midi)

12 fr.

L'UN DES QUATRE OBJETS ARTISTIQUES SUIVANTS,  
Venant de paraître,

Accompagnés chacun d'une grande Prime gratuite:

UN NUMÉRO D'OBLIGATION DE 100 FR.

DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE,

PARTICIPANT AU TIRAGE DU 22 JUIN PROCHAIN

Et dont les Lots sont :

100,000 — 50,000 — 20,000 fr.

- MAGNIFIQUE ALBUM** contenant 50 encadrements pour photographies, couvert en maroquin de toutes nuances, avec grand relief, deux fermoirs à grandes pattes richement dorés.
- NEUF CARTES** photographiques à choisir dans les 16 collections suivantes : Célébrités contemporaines, 324 portraits (sur la même carte). — Famille impériale, 7. — Famille de l'empereur, 53. — Ministres, 14. — Maréchaux, 8. — Généraux, 120. — Amiraux, 15. — Evêques, 40. — Louis XVI et la famille royale, 6. — Leurs descendants, 6 (portraits séparés). — Auteurs et Compositeurs, 72. — Sommités (dames), 49. — Théâtre italien, 12. — Opéra (danse), 57. — Célébrités anglaises, 48. — Célébrités espagnoles, 36.
- MONOCLE ÉLÉGANTE** à conlisse (breveté) se mettant ainsi au point de vue de chaque observateur pour grossir et animer les photographies — avec fermoir et compartiment pour cartes, couvert en maroquin de toutes nuances, et constituant non-seulement la dernière nouveauté du genre le plus en vogue, mais encore la plus parfaite.
- SUPERBE PAROISSIEN** romain (à l'usage de tous les diocèses), véritable chef-d'œuvre typographique sortant des ateliers de M. A. Maître, — reliure riche et nouvelle en maroquin de toutes couleurs, titre en chromo, gravures très-fines, deux fermoirs argent vieux, tranches de couleur avec semis d'étoiles d'or, ORNE du portrait photographié de N. S. P. le Pape, disposé par nos soins.

**FAVEUR EXCEPTIONNELLE :** Les Souscripteurs qui prendront les quatre objets ci-contre, et qui enverront par conséquent 48 fr., recevront gratuitement, en outre des Primes afférentes à chaque objet, une quittance d'abonnement d'un an, à partir du jour de la Souscription, à un des plus élégants journaux de modes : la Toilette de Paris, fondé et dirigé par M. Phillipon, paraissant tous les quinze jours, et donnant, dans chaque numéro, une gravure de modes, dessinée par Comte-Cailx, coloriée et retouchée à la gouache, et, en outre d'une rédaction très-soignée, des patrons de vêtements, de broderies, et des planches de détail de lingerie et de chapeaux.

POUR RECEVOIR immédiatement et FRANCO, soigneusement emballés, les Objets ci-dessus, ainsi que les PRIMES — Envoyer, d'ici au 22 Juin, midi, — en MANDATS ou Timbres-Poste, — la SOMME de 12 fr. par chaque Objet demandé, à M. H. LARIVIÈRE, éditeur, 14, rue Saint-Marc, a Paris.

## ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

## AVIS.

Par erreur la vente mobilière de feu le sieur Boisseau, blanchisseur, a été annoncée dans notre n° du 19, comme ayant lieu après faillite, c'est après décès, qu'il faut lire.

Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE GAURON.

Les créanciers de la faillite du sieur Charles Gauron, négociant, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver le mardi 26 mai courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE RETEAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur François Reteault, marchand tailleur, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont invités à se trouver le samedi 30 mai courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de la faillite et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE ARCHER.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Archer, marchand colporteur, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs enregistrés, dans le délai de vingt jours à partir de ce jour, à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce le 17 juin 1863, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(310)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE GRANE ET BELLE

### MAISON

Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

UNE MAISON, située à Saumur, grande rue Saint-Nicolas, n° 63, occupée par M. Proust-Piquet.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 54, occupée par M. Vincent, ferblantier.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, occupée par M. Balzeau et M<sup>me</sup> veuve Poushuret.

UNE MAISON, sise à Saumur, rue Royale, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Bousard.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE OU A LOUER

pour la St-Jean 1864,

Belle MAISON, située à Saumur, rue des Paiens, occupée par M. Lambert; vaste cour, remise, écurie à quatre chevaux.

S'adresser audit M<sup>e</sup> Clouard.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

En bloc ou en détail,

1° Vignes, terres, maison et pressoirs, à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux;

2° Un clos de 6 hectares et une maison à Terrefort, commune de St-Hilaire-St-Florent;

3° Une closierie, située à St-Lambert-des-Levées, près la Mairie, contenant un hectare vingt ares environ.

S'adresser pour traiter, à M<sup>e</sup> Clouard. (275)

LUZERNE SUR PIED.

A VENDRE, S'adresser à M. GUICHARD, au Pont-Fouchard. (306)

## A VENDRE

### OUTILLAGE

De forges, tours, ajustage et menuiserie.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (291)

### A VENDRE

OU A LOUER Avec ou sans outillage,

### UNE GRANDE USINE,

Anciennement exploitée par le sieur PASSEDOIT,

Située à la Croix-Verte, près Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (292)

## A VENDRE

### BELLE POULINIÈRE

De race et de grande taille.

S'adresser au bureau du journal.

## AVIS.

On désire reprendre, à Saumur, un ETABLISSEMENT DE BAINS, ou d'INDUSTRIE. Réponse à M. FORGEOT, rue Feydeau, n° 26, à Paris. (311)

## SOUFFLET CADEOT (DÉPOSÉ)

A tuyau d'émission contre l'obstruction, pouvant se manœuvrer d'une seule main.

### EN VENTE :

Chez l'inventeur, propriétaire à Dampierre; NEVEU ELIE, ferblantier à Saumur.

ON DEMANDE un APPRENTI pour une maison de gros. S'adresser au bureau du journal.

## MOYEN INFALLIBLE LA MALADIE DE LA VIGNE.

POUR COMBATTRE

### SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,

Chez M. A. PIE fils, droguiste.

## TRAVAIL PRESSÉ

Bonne rétribution.

Les personnes qui désirent s'occuper à la confection des SOUFFLETS de la Vergne, peuvent se présenter chez M. Duveau-Girard, à Saumur. Aux ouvriers habitués de travailler le cuir, aux menuisiers et aux tourneurs en bois, on donnera de l'ouvrage qu'ils pourront faire à leur domicile, soit à Saumur, soit dans les environs. (299)

## SOUFFLET-MODÉRATEUR

### DE LA VERGNE

POUR LE SOUFRAGE DE LA VIGNE.

ATELIER, MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

### BERTHELOT,

Fabricant autorisé par l'auteur.

Nouveau système perfectionné et breveté sous le patronage du Comice agricole du canton de Saumur.

Chargé par M. DE LA VERGNE d'appliquer sur cet instrument une marque spéciale.

Les demandes devront être adressées au fabricant, à Saumur (Maine-et-Loire).

Les soufflets, nommés soufflets de la Vergne, autres que ceux marqués SOUFFLET-MODÉRATEUR DE LA VERGNE, de même que ceux de forme imitative, notamment à tuyère recourbée ou grillée, étant de contre-façon, les fabricants et détenteurs seront poursuivis. (285)

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 MARS.			BOURSE DU 22 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 35	»	»	10	69 30	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97	»	»	»	97	»
Obligations du Trésor. . . . .	457 50	1 25	»	»	458 75	1 25
Banque de France. . . . .	3450	»	»	»	3460	10
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1450	»	»	»	1450	»
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	»	»	»	»	1360	»
Crédit Agricole. . . . .	755	10	»	»	755	»
Crédit Mobilier. . . . .	1432 50	2 50	»	»	1428 75	3 75
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	740	5	»	»	740	»
Orléans estampillé. . . . .	1005	»	5	»	1002 50	2 50
Orléans, nouveau. . . . .	818 75	2 50	»	»	812 50	6 25
Nord (actions anciennes). . . . .	1033 75	1 25	»	»	1033 75	»
Est. . . . .	516 25	2 50	»	»	511 25	5
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1062 50	»	2 50	»	1058 75	3 75
Midi. . . . .	763 75	»	2 50	»	765	1 25
Ouest. . . . .	525	»	»	»	525	»
Genève. . . . .	455	5	»	»	457 50	2 50
Dauphiné. . . . .	»	»	»	»	450	»
Ardennes. . . . .	487 50	»	2 50	»	»	»
Algériens. . . . .	»	»	»	»	492 50	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1795	5	»	»	1785	10
Canal de Suez. . . . .	510	1 25	»	»	512 50	2 50
C <sup>e</sup> Transatlantique. . . . .	»	»	»	»	»	»
Autrichiens. . . . .	495	»	1 25	»	493 75	1 25
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	565	»	5	»	565	»
Victor-Emmanuel. . . . .	420	»	8 75	»	422 50	2 50
Russes. . . . .	430	»	5	»	»	»
Romains. . . . .	440	»	»	»	441 25	1 25
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	940	»	5	»	941 25	1 25
Saragosse. . . . .	720	»	»	»	712 50	7 50
Portugais. . . . .	540	»	»	»	540	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	313 75	»	»	»	311 25	»
Orléans. . . . .	311 25	»	»	»	310	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	307 50	»	»	»	307 50	»
Ouest. . . . .	305	»	»	»	305	»
Midi. . . . .	306 25	»	»	»	305	»
Est. . . . .	305	»	»	»	303 75	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.